

École Élémentaire les Bruyères
24 Boulevard de la Liberté
94370 Sucy en Brie
01 49 82 92 50
ce.0941273y@ac-creteil.fr

Compte rendu du Conseil d'école du 4 novembre 2016

Président de séance : M. Grenut
Secrétaire : Mme Neves

Sont présents les représentants des parents d'élèves élus :
Pour l'AIPEB : Mme Berna, Mme Caltot, Mme Depontailier, Mme Duhaut, Mme Laville,
Mme Prodhomme, Mme Settbon

Pour la FCPE : M. Pauret

Représentant de la Mairie : M. Chartrain (Conseiller municipal)

Sont présents les enseignants de l'école élémentaire des Bruyères :
Mme Thuriès, Mme Neves, M. Grenut, Mme Le Roux, M. Foucault, Mme Hubert, Mme
Chambreuil, Mme Brisset et Mme Labrousse.

Absent excusé : M. Mettas

Pédagogie :

Effectifs et structure de l'école :

Mme LABROUSSE	CP : 27
Mme THURIES	CP/CE1: 25
M. METTAS	CE1 : 30
Mme HUBERT	CE2A : 25
Mme CHAMBREUIL	CE2B : 26
M. GRENUT/Mme BRISSET	CM1 : 29
Mme NEVES	CM1/CM2: 24
M FOUCAULT	CM2A : 24
Mme LE ROUX	CM2B: 27

TOTAL : 237

Les effectifs sont en baisse avec 247 élèves l'an dernier et 51 CM2 vont quitter l'école en juin 2017 pour seulement 42 entrées de CP. Attention hors dérogations. M. Grenut est soucieux pour l'année prochaine.

Pour pallier au manque dans certaines écoles et au surplus d'élèves dans d'autres, M. Chartrain annonce que la mairie proposera des modifications sur la carte scolaire dans le cadre d'un vote au Conseil municipal de décembre. Il précise, également, que 10 dérogations ont été accordées afin d'augmenter les effectifs en élémentaire aux Bruyères.

- Vote du règlement intérieur avec la Charte de la Laïcité en annexe : le règlement intérieur de l'école est voté à l'unanimité.

Organisation des APC

Les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) ont un volume horaire de 36h/an.

Ces APC, organisées en groupes restreints d'élèves, peuvent prendre trois formes :

-une aide aux élèves rencontrant des difficultés dans les apprentissages,

-une aide au travail personnel,

-une activité prévue par le projet d'école : débats à visée philosophique, jeux de logique, préparation d'exposés, théâtre, expériences scientifiques, des ateliers artistiques, sportifs, scientifiques...

Le dispositif s'organise cette année sur la base de 2x45 ou 2x30 minutes sur la tranche horaire 11h30- midi 15, ou bien 2x30 min après la classe de 16h00 à 16h30, et en fonction de l'occupation des classes pour les NAP.

Les axes travaillés : plutôt l'axe 1 et 2 en début d'année puis plus certainement l'axe 3 en fin d'année. Cet ordre se met en place naturellement.

Vie de l'école :

- Résultats des élections des parents d'élèves 2016.

La participation au scrutin est stable car elle s'élève à 58,94%, contre 58,84 % l'année dernière.

Cette participation est supérieure à la moyenne nationale.

L'AIPEB obtient 7 sièges de représentants de parents d'élèves et la FCPE en obtient 2.

M. Grenut tient à remercier les parents pour l'aide apportée dans l'organisation des élections.

- Une nouvelle psychologue scolaire a été nommée mais n'est toujours pas entrée dans ses fonctions. C'est pour l'instant Mme Chollet qui a élargi son secteur et qui nous assiste.

Plan Vigipirate Attentat renforcé.

Le Plan Vigipirate Attentat renforcé est maintenu jusqu'à nouvel ordre.

Celui induit entre autres :

- un accès très restreint à l'école,
- éviter les rassemblements aux heures de rentrée et de sortie,
- l'interdiction d'aller avec nos classes dans des lieux à haute fréquentation touristique,
- Par contre, l'utilisation des transports en commun public est de nouveau autorisée pour un déplacement intra-ville.

Exercice PPMS entre le 15 novembre et le 20 décembre 2016

Pour préciser le message rappelé ci-dessous concernant le PPMS attentat intrusion 1er degré ; **s'agissant d'un scénario de risque d'intrusion**

et non d'un scénario d'intrusion, ce qui n'implique que la dimension « S'enfermer », qui constitue l'objectif de ce premier exercice.

L'objectif étant de mettre en situation dans un contexte d'attentat intrusion, les personnels et les élèves pour éprouver leur capacité à faire face à une situation d'urgence liée à la survenance d'un événement majeur de sécurité civile.

Cet exercice est destiné à faire acquérir les bons réflexes en cas de crise.

L'exercice aura lieu le mercredi 23 novembre de 9h30 à 10h.

Un temps de concertation et de réflexion, au sein de l'équipe enseignante, a eu lieu pour prévoir les modalités en cas d'intrusion ou d'évacuation.

M. Grenut a fait une demande auprès de la mairie pour équiper l'école de moyens matériels comme la pose de verrous aveugles dans les classes 6 à 9 ou la pose d'un mur végétal à l'extérieur « côté rue » pour protéger les classes les plus exposées.

M. Chartrain précise que la mairie envisage un programme plus ambitieux en matière de sécurisation des écoles de Sucy. Elle recense pour l'instant tous leurs besoins et attend également un retour de la préfecture pour pouvoir inscrire ou non ces nouveaux moyens au budget provisionnel 2 017.

Gestion du cartable « du mercredi ».

La mairie n'ayant pour l'instant apporté aucune nouvelle réponse, les enfants partent avec un sac allégé au centre de loisirs.

Projets pédagogiques, sorties de fin d'année et actions prévues au cours de l'année.

- Dans le cadre notre axe citoyenneté de notre projet d'école, une collecte, organisée par la classe du CM2 A, à destination des Restos du cœur, se déroulera la première semaine de décembre.
 - Une liaison Cm2/6ème est en place, il est prévu :
 - une visite d'« ambassadeurs 6èmes » (anciens CM2) qui viendront présenter la sixième et répondre à toutes les questions des élèves,
 - deux conseils école/collège sont prévus cette année. (Un travail de réflexion sur les nouveaux programmes avec les professeurs de collège a déjà été mené lors de la première période).
 - le rallye « mathématiques » n'est toujours pas reconduit faute de professeurs de mathématiques volontaires à ce jour.
 - Cette année, tous les niveaux de classe bénéficieront de séances de natation. De ce fait, les séances sont plus courtes et leur nombre plus restreint (8 séances sur un trimestre). Il est donc important que les élèves participent à toutes les séances de natation.
- M. Grenut souligne que c'est une vraie richesse pour les enfants de la ville que de pouvoir avoir un cycle natation à chacune des années de leur scolarité car toutes les villes du Val de Marne ne le font pas. D'autant plus, que les élèves de CM1 passeront, en fin d'année scolaire, des tests nationaux assez ambitieux, exigeant une vraie habileté dans l'eau. En cas d'échec, les élèves auront la possibilité de les repasser en CM2. Il n'y aura plus d'activité de rattrapage au collège.
- Projet alimentation pour les classes de CP- CP/CE1 et CE1 : Projet « Goûter équilibré » : Création de goûters équilibrés avec l'aide de la diététicienne de la ville.
 - Projet alimentation équilibrée pour les CE2 avec la CPAM ainsi qu'un projet artistique à l'étude.
 - Permis piéton au CE2 et permis cycliste au CM2.
 - Projet de correspondance scolaire pour les CM1 avec une classe du sud de la France.
 - Projet de découverte de l'architecture à Sucy pour les classes de CM1 et CM1/CM2 qui sera finalisé par une visite d'un monument en cours de construction.
 - L'école relaie le projet du Conseil municipal des jeunes pour la collecte des bouchons.
 - Elle relance la collecte des stylos usagés à des fins de recyclage.

Liaison Grande Section / CP : le but étant d'accueillir au mieux les futurs CP.

Des rencontres sportives, des courses aux chouchous au parc omnisport et une rencontre jeux traditionnels auront lieu.

Sont également prévus : la mise en place d'outils communs, des lectures offertes aux Grandes Sections par les CP, un jeu de l'oie des inférences, une journée d'échange (les CP vont en maternelle, les Grandes Sections en élémentaire le matin et l'après-midi les deux niveaux se retrouvent pour des activités ludiques au centre de loisirs.).

Projets divers

Les CE1 bénéficieront des interventions d'étudiants en STAPS.

Les interventions sport de la ville débiteront la semaine prochaine et jusqu'au 6 janvier pour M. Grenut (tennis de table), Mmes Chambreuil, Hubert (judo) et Névès (handball).

Et du 16 janvier au 17 mars pour mme Le Roux et M. Foucault.

Pour les activités se déroulant au gymnase du Fort, l'utilisation des navettes de « car piscine » par les classes semble possible. La question est à l'étude.

L'AIPEB propose d'emprunter la navette du marché.

M. Chartrain précise qu'il s'agit d'un mini-bus ne permettant pas d'emmener une classe entière.

Projet Ecole et Cinéma : Toutes les classes qui désiraient participer au dispositif ont été retenues. Les classes de CE2, comme l'an dernier ont basculé sur la programmation cycle 2 car le nombre de places était limité en cycle 3.

Une demande a été faite pour qu'il y ait plus de créneaux proposés le matin : les classes, qui assistent aux projections l'après midi, du fait du nombre restreint de bus, arrivent systématiquement en retard après 16h00.

Toutes les classes inscrites auront déjà visionné un film d'ici le 22 novembre dans le cadre du projet École et Cinéma.

Pour chaque séance, les familles donneront 1 euro ; la coopérative scolaire prendra en charge le restant soit 1,50€.

Les projets USEP seront développés au second conseil d'école.

Dotation en tickets de bus : bilan de l'année passée.

L'école disposait de 1272 tickets demi-tarif et 134 tickets plein tarif. Cet allongement de dotation a permis de ne pas utiliser jusqu'à présent l'argent de la coopérative pour financer des tickets et devrait suffire pour boucler l'année.

Cette allocation de tickets sera maintenue à la même hauteur pour 2017.

Classes de découverte.

Le projet de la classe de M. Foucault et Mme Le Roux sera financé par la Ville.

Les enseignants remercient la mairie pour cet engagement.

M. Chartrain se félicite de cette collaboration.

Le séjour se déroulera du 08 au 13 janvier à destination du Grand Bornand.

Mme Neves remercie M. Foucault et Mme Le Roux pour la prise en charge des 6 CM2 de sa classe.

M. Grenut trouve la subvention allouée bénéfique mais le système de dotation aux écoles est compliqué à gérer.

Bilan de la fête de fin d'année et organisation de la prochaine.

La fête s'est déroulée dans de très bonnes conditions.

Les mêmes modalités seront reconduites pour l'année prochaine.

Une journée avec des stands de jeux sera réalisée en interne vendredi 30 juin.

Des équipes mixées et conduites par des CM2 auront à participer à des épreuves sportives ou de jeux. Le but étant de participer à un maximum de stands tout au long de la journée. Un grand goûter est aussi prévu.

Mise en place des nouvelles activités périscolaires : NAP

Celles-ci sont en place depuis le 26 septembre.

Un planning d'occupation des classes a été proposé par l'équipe enseignante. Celui-ci permet de ne pas pénaliser toujours les mêmes enseignants dont les classes seraient occupées tous les midis de la semaine. Cependant il ne faut pas oublier que cela implique à chaque enseignant de faire ranger les tables des élèves à 11h30, que les APC ce jour là ne seront pas possibles et que l'enseignant peut difficilement rester travailler dans sa classe... Plus généralement se pose le problème de la symbolique du « lieu classe » qui est un lieu de transmission du savoir et non un espace destiné aux activités ludiques ou périscolaires...

M. Chartrain souhaiterait connaître l'avis des enfants concernant ces NAP.

Selon les associations, les enfants ne parlent pas beaucoup des activités réalisées pendant le temps méridien. Ils expriment davantage leur engouement pour le self nouvellement installé.

L'AIPEB est soucieuse de savoir si les jeunes enfants sont suffisamment sollicités pour une éventuelle inscription à ces activités.

L'après-midi, au retour de la cantine, Mme Labrousse constate que les plus jeunes sont ravis de lui montrer leur production.

M. Grenut remarque, jusqu'à présent, une bonne rotation des enfants au niveau des inscriptions.

Gestion des études et de ses tarifs.

Après de longues négociations sur la teneur des contrats, les enseignants assurent l'étude jusqu'aux vacances de Noël. Un nouveau contrat leur sera proposé pour l'année 2017.

M. Grenut déplore le fait qu'il n'y ait pas eu la possibilité de consulter ces contrats en juin.

M. Chartrain aurait aimé également un travail plus en amont. Il précise qu'avec l'insistance de la ville, l'UFCV a modifié les contrats. Le but est de conserver au maximum les enseignants sur les écoles et d'améliorer les tarifs pour répondre à la demande des familles.

L'AIPEB souhaiterait connaître une réponse concernant la possibilité d'études occasionnelles et sur le changement des tarifs pour le mois de septembre dernier du fait que des études n'ont pas été assurées.

Mme Chambrueil demande s'il est possible de modifier la présentation du listing d'études qui est actuellement illisible.

M. Chartrain explique que la mairie doit, dans un premier temps, assurer l'organisation du système sur toutes les écoles. Le traitement des problématiques tarifaires sera géré dans un deuxième temps. De plus, il est prévu une réunion avec la mairie, l'UFCV et les parents d'élèves pour fin novembre. La ville devra prochainement réfléchir au choix éventuel d'autres prestataires pour les années à venir comme l'IFAC ou l'AOES.

Modification de la carte scolaire.

Un réajustement des effectifs avec l'école du Plateau est à l'étude.

Organisation du pédibus pour le mercredi.

Soucieuse d'assurer la sécurité des enfants rentrant seuls à 11h30, la FCPE demande dans quelle mesure la mairie pourrait participer à cette initiative.

L'AIPEB souligne que l'organisation pourrait s'étendre pour 16h00, les autres jours.

M. Chartrain exprime le fait que cela reste à l'initiative des parents d'élèves qui bénéficieront d'un soutien de la ville au niveau logistique (gilets réfléchissants, etc...). Il les encourage à prendre contact avec Mme Felgines (Conseiller municipal, Chargé du Développement durable, de l'Agenda 21 et des forêts,

Membre de la commission des Affaires Techniques, Représentant la Ville au Conseil d'école de la maternelle des Bruyères).

Augmentation du quota de photocopies.

Le passage au livret numérique en ligne impliquera une diffusion papier de ce document.

Soit minimum 3 copies/élèves trois fois dans l'année. +- 2 200 photocopies de plus.

Notre budget photocopie déjà un peu juste va être grevé....

M. Grenut sollicite la mairie pour une augmentation du quota de ce budget.

Travaux et sécurité dans et aux abords de l'école

- Travaux de peinture dans les classes

M. Chartrain informe que les travaux de rénovation de la classe n°5 sont achevés.

L'AIPEB demande si les problèmes d'infiltration ont été traités.

M. Chartrain affirme que toutes les mesures ont normalement été prises.

L'AIPEB déplore que les portes et les fenêtres soient restées ouvertes pendant la période de ponçage. Elle signale également des plaintes d'enfants concernant le bruit et les odeurs de peinture. Elle reconnaît que les travaux sont indispensables et doivent se faire sans tarder. En même temps, elle suppose que les conditions de travail pour les élèves et les enseignants sont difficiles.

M. Grenut ajoute qu'au prix d'avoir un meilleur cadre de vie, il faut passer par des problèmes logistiques.

Il tient à souligner le dévouement et le professionnalisme de M. Richard (gardien de l'école), qui comme toujours, a montré une grande disponibilité avant, pendant et après les travaux.

M. Chartrain ajoute que les travaux se poursuivront pour les autres classes pendant le temps scolaire avec un protocole de sécurisation lié au confinement des locaux et au calfeutrement des bas de portes. La date de l'intervention pour la prochaine classe n'est pas encore définie. Un rappel sera fait auprès des services techniques sur les conditions de leur action. Il insiste sur le fait que la ville consacre un budget conséquent pour la rénovation des bâtiments existants dans toutes les écoles.

Mme Labrousse s'interroge si les enseignants doivent procéder eux-mêmes au déménagement du mobilier.

M. Grenut précise que les déplacements de meubles sont assurés par la régie. La difficulté de trouver une pièce dans l'école pour stocker du matériel est également évoquée.

- L'agrandissement de la cour côté maternelle, aménagement d'un préau et réfection du bitume vont être demandés du fait d'un nombre croissant de télescopage d'élèves.

Cela reste encore en projet car il doit être validé par le maire de la ville.

- Etat d'avancement de la fibre.

D'après M. Chartrain, l'école doit être connectée comme le reste du quartier.

M. Grenut n'a pas remarqué de connexion.

- Pose de verrous aveugles dans les classes 6 à 9
En attente car en liaison avec le programme de mise en sécurité des écoles dans le cadre du PPMS.

- Bilan du self.

M. Grenut relate les propos du personnel communal qui remarque une amélioration des conditions de travail et une meilleure relation avec les élèves. Les repas se déroulent dans le calme. Ainsi, les enseignants remarquent que les élèves reviennent, dans leur classe l'après-midi, beaucoup plus sereins. De plus, ce procédé responsabilise les enfants sur le gâchis alimentaire puisqu'ils sont amenés à débarrasser eux-mêmes leur plateau.

Il est juste dommageable que les plateaux soient placés trop bas et que le self soit éloigné des tables surtout lorsqu'il y a de la soupe.

L'AIPEB signale plusieurs témoignages d'élèves se plaignant d'avoir des quantités insuffisantes dans leur assiette.

M. Grenut transmettra cette remarque à la prochaine commission diététique proposée par la ville.

- Amélioration future du réseau Orange.

M. Chartrain informe qu'une installation a été mise en place au parc omnisport.

- Affectation d'un policier municipal pour la traversée.

M. Grenut explique que dans le cadre du plan vigipirate, le gardien de l'école ne s'occupe plus de l'ouverture du portail. Cette mission est désormais dévolue aux enseignants. M. Richard doit assurer la sécurité des élèves durant la traversée du passage piéton. De ce fait, il manque un adulte pour surveiller le portail. Et, on constate de plus en plus le non-respect du code de la route de la part des automobilistes. La présence de la police municipale aux abords de l'école pendant les entrées et les sorties serait à envisager.

M. Chartrain précise que la priorité est donnée lorsqu'on se trouve en présence de voies de grande circulation.

M. Grenut réitère sa demande concernant la délivrance d'un signe distinctif pour le stationnement des personnels de l'école afin d'éviter des contraventions.

M. Chartrain rappelle que ce signe n'aurait aucune valeur aux yeux de la police nationale.

Les enseignants informent des actes de vandalisme sur leur voiture dont ils ont été victimes.

M. Chartrain les encourage à porter plainte.

- Végétalisation côté boulevard de la Liberté

Elle constituerait un premier obstacle face à une tentative d'intrusion.

M. Chartrain prend note de cette proposition.

- Éclairage du chemin menant des écoles à la salle de danse.

L'AIPEB demande un éclairage plus performant car la visibilité, sur ce chemin, est quasi-nulle.

Coopérative scolaire.

Le solde au 17 juin était de : 7455,21 euros

Dépenses

Euros

Cars	1188.00
Interventions pour animations culturelles ou sportives	1992.00
Entrées	528.00
Plastifieuse et ses feuilles	98.87
Livres pour les BCD de classe	555.13
Matériel pour activités bricolage	187.22
Abonnements	95.00
Goûter de fête de fin d'année	118.23
Cotisationn occe + assurance Maif	453.25
TOTAL	5215.70

Recettes

Euros

Participation des familles aux sorties	787.50
Remboursement des sorties par usep (hanicapsurlesport et scolarugby)	777.50
TOTAL	1565.00

Ce qui fait un solde à ce jour de : 3804.51 euros

21h10 : le conseil d'école est déclaré clos.

M.Grenut :

Mme Névès :